



DOSSIER D'INSCRIPTION 20.../20...

Nom : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : ____ - ____ - ____

Sexe : M F

Téléphone : ____ - ____ - ____ - ____ - ____

Adresse : _____

Adresse mail : _____ @ _____

N° de sécurité sociale : _____

Personne à joindre en cas d'urgence

Nom-Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____ - ____ - ____

Si vous souhaitez faire les compétitions soit en assaut, soit en combat (nécessité d'avoir un certificat médical) : Poids : _____ Taille : _____ Grade : _____ Nb de compétitions réalisées : _____

ACTIVITÉ(S) PRATIQUÉE(S)

BOXE FRANÇAISE

SAVATE FORME

SAVATE TRAINING

CANNE

N° de licence : _____

Grade actuel (gant) : _____

Ancien club si déjà licencié : _____

Note pour les adhérents adultes : le club est susceptible de réaliser des photos dans le cadre des entraînements, des stages et des compétitions. En cochant cette case, vous refusez de donner votre accord pour la diffusion éventuelle de ces photos sur le site internet du Savate Club d'Angoulême, sa page Facebook ou son profil Instagram (si photo de groupe, votre visage sera flouté pour assurer votre anonymat)

Suivi de dossier : Enregistré le : ____ - ____ - ____

Angoulême

St Yrieix

Règlement : _____ €

Mode de règlement : _____

Pass'sport : _____



AUTORISATION PARENTALE POUR LES ADHÉRENTS MINEURS

Je soussigné(e) _____, mère, père, ou tuteur de _____, né(e) le _____, l'autorise à pratiquer la Savate Boxe Française et les disciplines associées. En cas d'accident, nous autorisons l'enseignant à faire pratiquer, après avis médical, les soins médicaux ou toute intervention qui lui apparaîtrait utile au regard de ses besoins.

Fait à _____, le _____

*Signature des parents ou tuteurs,
Précédée de la mention « lu et approuvé »*

AUTORISATION PARENTALE UTILISATION DE L'IMAGE POUR LES ADHÉRENTS MINEURS

Je soussigné(e) _____, mère, père ou tuteur de _____, né(e) le _____

donne mon accord* pour que mon enfant puisse être pris en photo individuellement et collectivement lors de l'entraînement, des stages ou d'éventuelles compétitions au sein du Savate Club d'Angoulême. En outre, j'autorise le fait que ces photographies puissent être publiées dans la presse ou dans tout autre support à but non-commercial, et notamment sur le site internet, sur la page facebook ou le profil instagram du Savate Club d'Angoulême.

refuse* que des photographies de mon enfant soient publiées sur le site internet du Club ou dans la presse. (Pour rappel, dans le cas de photos collectives la jurisprudence autorise un procédé de floutage ou de pixellisation visant à préserver l'anonymat).

(*) : cocher la case de votre choix

Fait à _____, le _____

*Signature des parents ou tuteurs,
Précédée de la mention « lu et approuvé »*

Personne autorisée à venir chercher l'élève mineur à la fin du cours

Nom-prénom-lien de parenté : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____ - ____ - ____

Règlement intérieur Savate Club d'Angoulême

Savate club d'Angoulême est une association sportive régie par la loi de 1901⁽¹⁾, dirigée par un Comité Directeur et affiliée à la Fédération Française de Savate Boxe-Française & Disciplines Associées (FFSbf & DA). L'adhésion au club implique l'approbation des statuts et du règlement intérieur qui peuvent être consultés dans la salle de sports du club.

Programme

- **Mardi, gymnase Raoul Boucheron** : 19h00 à 20h30 → Boxe française Adultes (débutants et confirmés).
- **Mercredi, gymnase des Berneries de St Yrieix** : 14h30 à 15h30 → Boxe française Enfants (de 8 à 11 ans)
15h45 à 17h00 → Boxe française Enfants (de 12 à 15 ans).
- **Jeudi, gymnase Raoul Boucheron** : 18h30 à 20h00 → **Savate Forme** pour tous
19h30 à 21h → Boxe française Adultes (débutants et confirmés).
- **Samedi, centre social Rives de Charente (Saint Cybard)**, 10h30 -12h → **Canne et bâton de combat** (enfants et adultes).
- **Samedi, gymnase des Berneries de St Yrieix**, 10h15 à 12h → Boxe française (tous niveaux) ou **savate training** (préparation physique ouverte à tous : renforcement musculaire, cardio et étirements).

Pas d'entraînement durant les périodes de congés scolaires et les jours fériés, sauf avis préalable du moniteur.

Cotisation annuelle au Club (du 1^{er} sept au 31 août)

De 6 ans à 15 ans (licence jeune): 120€

16 ans et plus (licence adulte) : 160€

Tarif Famille (pour un jeune et un adulte) : 220€

- Une photographie d'identité est nécessaire (excepté si renouvellement de licence)
- L'autorisation parentale devra être remplie dès l'inscription pour les adhérents mineurs.
- Les compétiteurs devront faire compléter leur passeport médical par un médecin habilité.
- L'adhésion ne sera effective qu'après fourniture du dossier complet et de l'encaissement de la cotisation par l'Association. La licence ne sera donnée à l'adhérent qu'après que les conditions précédentes aient été réunies.
- Les activités sportives devront être effectuées dans une tenue décente et adaptée conformément au code fédéral de la Fédération Française de Savate Boxe-Française & DA. En cas d'utilisation de prothèses optiques, auditives etc. celles-ci devront être adaptées et faire l'objet d'une indication médicale.

• L'équipement spécifique à la pratique de la savate boxe française (gants, protège dents, coquille, chaussures) est obligatoire à chaque séance et fourni par chaque adhérent. Le port de bandes ou de mitaines est obligatoire dans les gants fournis par le club.

- Les équipements appartenant au club sont à la disposition de chacun et doivent être remis en place après chaque séance.

Savate club d'Angoulême ne pourra être rendu responsable des pertes, vols ou détériorations d'objets de valeur ou autres, et décline toute responsabilité en cas de vol ou d'oublis de matériel personnel pendant et en dehors des heures de cours.

• Chacun s'engage à maintenir dans un parfait état de propreté les locaux gracieusement mis à notre disposition par la municipalité d'Angoulême et de Saint Yrieix, et à respecter les règlements des gymnases mis à disposition.

- Les cadres techniques du club sont : **Mme Stéphanie FAURY, BPJEPS option boxe Française, M. Augusto FERREIRA, moniteur fédéral, M Aurélien TRIGER, moniteur fédéral, M. Julien VICARD, moniteur fédéral, M. Carlos GOMES, moniteur fédéral, M. Adrien PILATO, moniteur fédéral, M. Arnaud CAMBEDOUZOU, moniteur fédéral, M. Faissal BOUADJAR, moniteur fédéral et M. Aissa ADDI, BPJEPS activité physique pour tous.**

• La pratique de la savate boxe française ne devra s'exercer qu'au sein du club durant les entraînements, démonstrations ou compétitions. Le club dégage toute responsabilité au cas où l'un de ses membres ne se cantonnerait pas à la pratique de ce sport dans ce cadre précis.

• *Les séances de BF-Savate peuvent être annulées sans préavis, sans remplacement ni remboursement, sur décision des enseignants, du Comité Directeur, de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de d'Angoulême, pour motif d'ordre public, ou en cas de force majeure.*

- L'adhérent autorise le club à prendre des photos de ses pratiquants et de les exploiter afin de promouvoir l'image du club.

• Les membres du bureau directeur se réservent le droit d'accepter, de refuser, d'expulser l'un de ses adhérents sur simple avis verbal, en cas de non-respect du présent règlement.

L'adhérent reconnaît avoir été informé de l'intérêt que représente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer (possibilité de souscrire les options 1 ou 2 remplaçant alors la garantie de base de la licence). Il atteste avoir pris connaissance de la notice d'information « Assurance FFSbf & DA » et son complément, reprenant les dispositions d'assurance attachées à la licence FFSbf & DA et affichée dans la salle.

Le Comité Directeur
Savate Club d'Angoulême

Nom : _____

Date : _____

Signature obligatoire, précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Certificat médical – Adhérents majeurs

- **Adhérents de plus de 50 ans** : un certificat médical d'aptitude est **obligatoire** pour finaliser l'inscription au club.
- **Autres adhérents majeurs** : un **questionnaire de santé** (disponible au club ou téléchargeable sur Internet) permet de déterminer si un certificat médical est nécessaire pour renouveler votre licence sportive.
 - **Si vous répondez OUI** à au moins une question, un **nouveau certificat médical**, daté de moins d'un an, doit être fourni, même si le précédent est encore valable.
 - **Si vous répondez NON** à toutes les questions, il suffit de compléter et signer **l'attestation ci-dessous**.



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LES MAJEURS

Le questionnaire de santé (CERFA n°15699*01- QS - Sport) permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

- *Si toutes les réponses sont négatives, il suffit de compléter et présenter l'attestation ci-dessous au club. Afin de respecter le secret médical, le questionnaire de santé ne doit pas être remis au club ni à la Fédération*
- *Si une ou plusieurs réponse(s) est/sont positives, il faut consulter un médecin pour établir un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive et/ou à la compétition sous forme d'assaut. Il est utile de lui apporter le questionnaire complété.*

Pour la pratique de la compétition sous forme de combat, la présentation du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la compétition sous forme de combat, valable un an de date à date, reste obligatoire.

ATTESTATION POUR LES PERSONNES MAJEURES

Dans le cadre du renouvellement de ma licence et conformément aux dispositions spécifiques du Code du Sport et des Règlements Médicaux de la Fédération Française de Savate boxe française et Disciplines Associées, je, soussigné(e) :

Mme / Mr (rayer la mention inutile),

Prénom : Nom :

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « QS SPORT » - Cerfa N° 15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions. Afin de respecter le secret médical, le questionnaire de santé « QS SPORT » renseigné ne doit pas être remis ni au club ni à la Fédération.

Fait à, le .. / .. /

Signature :

Certificat médical – Adhérents mineurs

- Le certificat médical d'aptitude **n'est pas obligatoire** pour finaliser l'inscription au club.
- Cependant, un **questionnaire de santé** (disponible au club ou téléchargeable sur Internet) doit être complété afin de déterminer si un certificat médical est nécessaire pour renouveler la licence sportive.
 - **Si vous répondez OUI** à au moins une question, un **nouveau certificat médical**, daté de moins d'un an, doit être fourni, même si le précédent reste valable.
 - **Si vous répondez NON** à toutes les questions, il suffit de compléter et signer **l'attestation ci-dessous**.



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LES MINEURS

Pour simplifier l'inscription à un club et faciliter le renouvellement d'une licence, la présentation d'un certificat médical n'est plus obligatoire. Il est remplacé par un questionnaire de santé de l'enfant.

Ce questionnaire comporte plusieurs questions sur l'état de santé physique et mental de l'enfant. Il est préférable qu'il soit complété par l'enfant lui-même, lorsque les parents estiment qu'il est en âge de le faire. Trois questions s'adressent directement aux parents qui doivent également s'assurer que le questionnaire est correctement complété et suivre les instructions en fonction des réponses données.

- *Si toutes les réponses sont négatives, il suffit de compléter et présenter l'attestation ci-dessous au club. Afin de respecter le secret médical, le questionnaire de santé ne doit pas être remis au club ni à la Fédération*
- *Si une ou plusieurs réponse(s) est/sont positive(s), il faut consulter un médecin pour établir un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive et/ou la compétition sous forme d'assaut. Il est utile de lui apporter le questionnaire complété.*

Pour la pratique de la compétition sous forme de combat, la présentation du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la compétition sous forme de combat, valable un an de date à date, reste obligatoire.

ATTESTATION POUR LES PERSONNES MINEURES

Dans le cadre du renouvellement de ma licence et conformément aux dispositions spécifiques du Code du Sport et des Règlements Médicaux de la Fédération Française de Savate boxe française et Disciplines Associées, nous soussignons, Mme / Mr (rayer la mention inutile),

NOM : _____ Prénom : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Exerçant l'autorité parentale sur², _____ attestons que chacune des rubriques du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur a donné lieu à une réponse négative. Afin de respecter le secret médical, le questionnaire de santé renseigné ne doit pas être remis ni au club ni à la Fédération.

Fait à _____, le .. / .. / .. ,

Signatures des personnes exerçant l'autorité parentale :

1 Préciser le prénom et nom des personnes exerçant l'autorité parentale

2 Préciser les prénom et nom de l'enfant mineur